

POLITIQUE DU PROGRAMME D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE

Responsable de la politique	Conseillère d'orientation
Public concerné	Parents – Elèves – Membres du personnel
Dernière mise à jour	2026
Date de la prochaine révision	2029

Révision et modification de la politique

L'École Libanaise du Qatar se réserve le droit de réviser, de modifier ou de mettre à jour cette politique à tout moment afin d'assurer sa conformité avec les besoins de l'école, les réglementations applicables, les exigences d'accréditation et les meilleures pratiques pédagogiques. Toute révision approuvée prend effet à compter de sa date de publication, sauf indication contraire.

1. OBJECTIFS

Le programme d'orientation scolaire et professionnelle a pour but de préparer nos élèves à la vie universitaire et professionnelle en leur apportant l'accompagnement nécessaire durant cette période de transition de leur existence, de l'adolescence à l'entrée dans la vie adulte au sein de la société.

Une transition réussie enrichit toute une vie ; c'est pourquoi nous nous efforçons de rendre ce parcours aussi fluide et formateur que possible, afin que nos élèves puissent décider en connaissance de cause de leurs objectifs d'études supérieures et de leur future carrière.

2. LE PROCESSUS D'ORIENTATION

L'école accompagne chaque élève du collège et du secondaire dans la construction de son projet d'études et de carrière. Cet accompagnement est continu et progressif sur l'ensemble de la scolarité. Il s'appuie sur les dispositifs suivants.

Séances individuelles d'orientation : Chaque élève bénéficie d'un accompagnement individuel par le conseiller, pour cerner ses intérêts et ses aptitudes, explorer les voies qui s'offrent à lui, construire son projet de carrière et être soutenu dans ses démarches de candidature.

Atelier d'orientation : En début d'année, le conseiller réunit les élèves concernés pour leur transmettre l'information nécessaire aux admissions universitaires : conditions et procédures d'admission, tests standardisés, incidence des résultats scolaires, filières envisageables (Sciences de la vie, Sociologie et économie, Sciences générales), écrits de candidature, ressources d'orientation, et responsabilités respectives de l'élève, des parents et de l'école.

Préparation aux tests standardisés : L'école assure une préparation structurée au SAT et au DELF afin de maximiser les chances d'admission et d'obtention de bourses.

Conseil et services en orientation : L'école collabore avec des consultants en éducation pour offrir aux élèves un appui sur l'orientation, les conditions d'admission, la rédaction des écrits de candidature et les démarches administratives, y compris les demandes de visa.

Rencontres avec les universités : L'école organise un salon des universités sur son site et facilite des rencontres avec les représentants d'établissements nationaux et internationaux. Les élèves et leurs familles y accèdent à l'information sur les admissions, les filières, les frais, les bourses et les aides financières.

Stages : Dans le cadre de la *Week Without Walls*, les élèves de ES2 effectuent un stage d'immersion d'une semaine dans un domaine correspondant à leurs intérêts.

Activités parascolaires : L'école encourage la participation à des activités qui développent les compétences relationnelles et de communication : compétitions académiques internationales (modèles des Nations Unies, débats, robotique), conférences de leadership, projets de service, entre autres.

3. RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE

Les préférences et la situation personnelle des élèves jouent un rôle déterminant dans le choix de leur université et de leur programme. Chaque élève est responsable de :

- se renseigner sur les universités et les programmes ;
- demander les lettres de recommandation et en assurer le suivi ;
- demander son relevé de notes ;

- compléter les candidatures et respecter les échéances ;
- s'inscrire aux tests standardisés ;
- rédiger ses écrits de candidature, lettres de présentation, lettres de motivation... ;
- s'inscrire à des activités parascolaires, au bénévolat, au service communautaire...

4. RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Le programme d'orientation ne saurait réussir sans l'implication et la contribution des parents. Chaque parent est responsable de :

- aborder les aspects financiers avec leur enfant ;
- préparer les documents financiers ;
- régler les frais de candidature (le cas échéant) ;
- aider et accompagner dans les recherches.